



« Conformément au Code de la Consommation, l'utilisateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à la Compagnie des Ports du Morbihan, dès lors que le litige lié au droit de la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec la Compagnie des Ports du Morbihan.

A cet effet, la Compagnie des Ports du Morbihan garantit à l'utilisateur le recours effectif à un dispositif de médiation, l'Association AMBO, qui peut être saisie :

- soit par courrier postal à l'adresse suivante :

AMBO 12, rue Colbert B 37 - 56100 Lorient.

- soit par voie électronique en remplissant le formulaire dédié sur le site :

CONTRAT ANNUEL VIEUX PORT

Bateaux à moteur

Longueur maximale : 6,99 m

Votre programme de navigation sera rythmé par l'ouverture du bassin à flot.

Accessible par une porte seuil environ 7 heures par marée, le bassin à flot du vieux port est en eau en permanence.

Il dispose de places avec et sans catway et de quelques points d'avitaillement en eau et électricité.

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE :

- 12 mois à flot dans votre port d'attache
- Accès gratuit aux cales d'échouage (carénage interdit) et de mise à l'eau
- Reconduction tacite du contrat
- Douches gratuites dans votre port d'attache
- 10% de réduction sur les prestations de service réalisées par le port
- Paiement échelonné sur 10 prélèvements automatiques ou escompte de 1.5% pour tout contrat signé et payé avant le 31 janvier (règlement possible par chèques vacances)
- Possibilité de séjourner dans les darses du Porigo ou de Castéro jusqu'à 8 nuitées par an (en fonction des disponibilités).

TARIFS € TTC 2024

CAT	LONGUEUR Hors-tout	LARGEUR Hors-tout	SURFACES Hors-tout	ANNUEL
A	5.99	2.30	13.78	1 065
B	6.49	2.45	15.90	1 184
C	6.99	2.60	18.17	1 308
D	7.49	2.70	20.22	1 436
E	7.99	2.80	22.37	1 569
F	8.49	2.95	25.02	1 704
G	8.99	3.10	27.87	1 844
H	9.49	3.25	30.84	1 988
I	9.99	3.40	33.97	2 134
J	10.49	3.55	37.24	2 284
K	10.99	3.70	40.66	2 436
L	11.49	3.85	44.24	2 593
M	11.99	4.00	47.96	2 754
N	12.99	4.30	55.86	2 917
O	13.99	4.60	64.35	3 259





CONTRAT ANNUEL VIEUX PORT 2024

VOS AVANTAGES TERRE-PLEIN

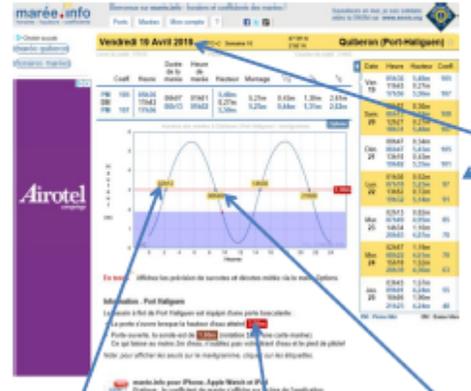
- Réduction de 20% pour les allers/retours 24h effectués entre le 01/01 et le 28/02 et entre le 01/09 et le 31/12 (**dans la limite des places disponibles**).
- **TP Saison** : (dans la limite des places disponibles) : Terre-plein, bords et manutentions gratuits aux usagers effectuant une mise à terre de 2 semaines consécutives **avec un minimum de 15 jours en juillet et août (le début du séjour pouvant être effectué à partir du 1^{er} juin et pouvant se terminer au plus tard le 30 septembre)**.
- **TP Hiver ou TP Séjour supérieur à 7 jours** : (**dans la limite des places disponibles**) : Réduction de 30 % sur le séjour à

La capacité du terre-plein étant limitée, pour tout séjour à terre d'une durée supérieure à 7 jours, une demande doit **IMPERATIVEMENT** parvenir à la capitainerie au plus tard **1 mois avant la date de mise à terre du bateau** et être **validée par les services du ports** pour bénéficier des avantages ci-dessus. (Documents disponibles sur le site internet du port ou en capitainerie)

POUR CONNAITRE LES HORAIRES D'OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PORTE DU BASSIN, CONSULTER LE SITE

MAREE.INFO

à la page **Marées Quiberon PORT HALIGUEN**



1-CLIQUER

HEURE OUVERTURE

HEURE FERMETURE

Possibilité Consulter Autres jours